

Conseils aux auteurs pour la Collection des Études augustinienes

I. – LA COLLECTION DES ÉTUDES AUGUSTINIENNES

La Collection des Études augustinienes comprend deux séries :

- la série Antiquité (EAA), qui publie des ouvrages d'érudition traitant prioritairement de saint Augustin, son œuvre et sa pensée, mais aussi, plus généralement, de la littérature chrétienne de l'Antiquité, de l'histoire de l'Antiquité tardive et de l'histoire des idées chrétiennes ;
- la série Moyen Âge et Temps modernes (EAMA), qui complète la précédente, en considérant l'histoire de la réception de l'œuvre et de la pensée de saint Augustin, l'augustinisme, mais aussi, plus généralement, l'histoire des idées et de la tradition chrétienne, tout au long du Moyen Âge et des Temps modernes.

Elle publie principalement des ouvrages en français, mais elle accepte également des ouvrages dans les grandes langues de la science internationale : anglais, allemand, italien.

II. – DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LIVRE

Toute proposition de livre doit être envoyée sous forme d'un tirage papier à Frédéric CHAPOT, Directeur de la Collection des Études augustinienes (Institut d'études augustinienes / 95 rue de Sèvres / F-75006 PARIS).

Le manuscrit doit être accompagné d'un résumé en français de 1 000 caractères au plus (sans compter les espaces), ainsi que de sa traduction en anglais : ces deux résumés apparaîtront en quatrième de couverture et serviront à la promotion de l'ouvrage.

Il est recommandé que l'ensemble de l'ouvrage ne dépasse pas 900 000 caractères (sans compter les espaces).

III. – PROCÉDURE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (PEER REVIEW)

Le conseil scientifique de la Collection est composé de N. BÉRIOU, M.-O. BOULNOIS, A.-I. BOUTON-TOUBOLIC, F. DOLBEAU, C. GIRAUD, M.-Y. PERRIN, P. PETITMENGIN et V. ZARINI.

Il examine la proposition et demande un rapport d'évaluation à un expert externe.

Une réponse à la proposition de publication est adressée à l'auteur sous quatre mois.

IV. – RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Important : Pour plus de facilité dans le traitement ultérieur du texte, il est conseillé de travailler par la feuille de style.

Mise en page

- Dans menu *Affichage* : Page
- Dans menu *Format/Document* :
Mise en page : choisir format A4 et l'orientation verticale
Marges : intérieures : 3 cm ; extérieures : 2 cm ; reliure : 0 ; haut : 2,2 cm ; bas : 2 cm
En tête : 1,1 cm ; *Pied de page* : 0 cm ; cliquer sur Pages en vis-à-vis
Disposition : Début de section Nouvelle page ; En-têtes et pieds de page : paires et impaires différentes ; 1^{re} page différente ; Alignement vertical haut
- Dans menu *Format/Paragraphe* :
Alignement justifié
Retrait et espacement : Espace avant : 0 pt ; espace après : 6 pt ; interligne : 16 pt exactement
Retrait 1^{re} ligne de paragraphe : 0,5 cm

Choix du caractère et des tailles, positions des titres

Tout doit être saisi en **Times 14** (ou Times New Roman)

Dans menu *Affichage/En-tête et pied de page* : **en-tête** : 1^{re} page sans titre ni pagination ; page paire et impaire en Times 14 capitales italiques justifiées ; n° de page en caractères Times 14 droits justifiés

Titre du chapitre : majuscules, caractères gras centrés, Times 18 ; laisser 150 pt avant, 30 pt après

Titres de parties : petites capitales, caractères gras centrés, Times 14 ; indiquer le n° de la partie par un chiffre romain suivi d'un point, d'une espace, d'un tiret demi-cadratin et d'une espace ; ex. : I. – ; II. – ...

Titres de sous-parties : minuscules italiques centrées, Times 14 ; saisir les lettres en capitales non italiques, les faire suivre d'un point et d'une espace ; ex. : A. *L'exégèse de...*

Titres des sous-sous-parties : minuscules italiques, Times 14, au fer à gauche ; chiffres arabes non italiques, suivis d'une parenthèse et d'une espace ; ex. : 1) *L'exégèse de...*

Citations dans le corps du texte :

- Lorsqu'une citation s'étend sur plusieurs lignes (plus de 4), la saisir en Times 12, avec des marges de 1 cm à droite et à gauche, sans retrait de 1^{re} ligne. Mettre la citation entre guillemets (« ... »). Interlignage : 14 pt exactement, 6 pt après.
- Pour le latin : pour quelques mots seulement, utiliser l'italique. Si la citation est plus longue, mettre le latin entre guillemets en caractères droits (comme le français). Si le texte latin est suivi de sa traduction française, mettre le latin en italique et le français entre guillemets.

- Pour le grec : ne pas mettre de guillemets et ne pas utiliser l'italique (sauf bien sûr pour souligner un mot ou groupe de mots).

Appels de note et notes de bas de page

Position des appels de note : l'appel de note doit coller le mot auquel il se rapporte ; il doit figurer **avant** toute ponctuation.

Note de bas de page : n° de la note : chiffre suivi d'un point, puis d'une espace, sur la ligne (pas en exposant) ; ex. : 1. ; en général, il faut « Effacer le format » « Appel de notes de bas de page » qui est mis automatiquement par Word et remettre le n° en Format « Normal » ou « Notes de bas de page ».

Le texte de la note doit être saisi en Times 12 ; interligne 14 exactement ; 4 pt après ; retrait de 1^{re} ligne de 0,5 cm ;

Les noms d'auteurs anciens **et** modernes (pour une référence bibliographique) sont à saisir en petites capitales (taper en bas de casse, puis utiliser la touche automatique « Petites majuscules ») ; ex. : saint Augustin.

Titres d'articles : nom de l'auteur en petites capitales, titre de l'article entre guillemets, titre de la revue en italiques, suivi du n° du fascicule, de l'année et de la pagination ; ex. : P. DUPONT, « L'exégèse de... », *Revue d'études augustiniennes et patristiques* (ou *RÉAug*), 54, 2008, p. 000-000.

Titres de livres : nom de l'auteur en petites capitales, suivi du titre de l'ouvrage en italiques, de la ville, de l'année de parution et de la pagination ; ex. P. DUPONT, *L'exégèse de...*, Paris, 1980, 400 p. Ne pas mentionner la maison d'édition ; si on souhaite citer la collection, la mentionner juste après le titre.

Titres d'articles extraits d'ouvrages collectifs : ex. : P. DUPONT, « L'exégèse de... », dans *Saint Augustin*, J. Durand éd., Paris, 1980, p. 46-54.

Limiter autant que possible le recours aux abréviations.

Cependant, en cas d'abréviations de noms, de titres de revues ou d'ouvrages, veiller à conserver tout au long de l'ouvrage les mêmes abréviations. Utiliser, de préférence, les abréviations de l'*Année philologique*.

Dans la bibliographie, aucune abréviation de titres de revues ou d'ouvrages ne doit être utilisée.

Accentuer les lettres capitales.

Police de grec conseillée : utiliser l'**unicode**.